

# LE PUBLICISTE.

TRIDI 13 Thermidor, an VI.

284 Quillet, 1798/1



Promesse faite par la cour de Naples de mettre en liberté les détenus pour opinions politiques. — Mauvais état de la santé du pape. — Tentative de mylord Bristol pour s'évader du château de Milan. — Epuration des corps de volontaires anglais. — Ordre donné aux officiers autrichiens en congé de rejoindre promptement leurs corps. — Rapport sur le calendrier républicain.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 3 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux souscripteurs sans augmentation de prix, dans des suppléments qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, sans de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n.º 423, butte des Moulins, à Paris.

## I T A L I E.

De Naples, le 16 messidor.

Notre cour, pour prouver sans doute qu'elle n'a aucun rapport avec les Anglais, fit part à l'ambassadeur de la république française de l'entrée de leur flotte dans la Méditerranée. Il paroît que les Anglais n'ont pas connu la véritable destination des Français, puisqu'il est certain aujourd'hui qu'ils auroient pu les rejoindre, s'ils avoient ensuite pris la direction de Malte.

La flotte anglaise est passée par le détroit de Messine, dont on croyoit peu praticable pour des vaisseaux de ligne. Mais dans cette saison, & avec des pilotes siciliens, ce passage n'est pas dangereux.

On fait une espece de procès aux détenus pour opinions politiques. On croit qu'un grand nombre sera élargi après qu'on les aura déclarés coupables. On aime mieux paroître par faire grace, pour ne pas convenir qu'on a été injuste à leur égard.

De Rome, le 20 messidor.

Le citoyen Garat, ambassadeur de la république française à Naples, est ici depuis quelques jours. Avant-hier il vint à l'académie de France; aujourd'hui il part pour Paris, avec le citoyen Daunou. Garat est persuadé que les détenus napolitains seront mis bientôt en liberté. Il annonce que la cour a promis leur élargissement; mais elle veut le faire précéder d'une formalité légale, sans doute pour se donner les honneurs de la clémence.

De Florence, le 24 messidor.

Le pape n'est plus en état d'entreprendre aucun voyage; mais qu'il demeure à la Chartreuse, sa santé s'est considérablement affoiblie. On assure qu'il a pris toutes les précautions pour que l'église ne restât pas long-tems sans lui à sa mort, qui ne peut être éloignée.

De Milan, le 27 messidor.

On dit sourdement qu'il se prépare une grande réforme, dont l'objet n'est pas encore bien connu, mais qui doit amener

de grands changemens. On annonce que des hommes éclairés ont été consultés à cet égard. Jusqu'à présent, il ne paroît pas que le corps législatif soit instruit de ces projets.

Du 1<sup>er</sup> thermidor. Milord Bristol, évêque irlandais, détenu depuis quelques mois dans le château de cette ville, vient de tenter de s'évader. On l'a surpris à l'œuvre, & l'on dit que ceux qui lui aidoient à s'enfuir, sont les mêmes personnes qui laisserent échapper Quirini.

Quelques émigrés ont été arrêtés dans cette ville; un entr'autres, nommé Renoird, employé à l'armée, étoit déjà mis dans un lieu de détention lorsqu'il s'est enfui.

Les citoyens Garat, Daunou, Fappoult, sont dans Milan; le citoyen Guinguené doit aussi y arriver incessamment.

De Gènes, le 23 messidor.

La cour de Turin a consenti à faire évacuer Port-Maurice & la Pieve, dès qu'il lui a été intimé que les liguriens évacueroient également Loano, Carosio & Scravalle. Ces différens pays seront occupés par de troupes françaises, jusqu'à la conclusion de la paix définitive. Le chargé d'affaires de la république française, en faisant part au gouvernement de cette détermination du général en chef, donne des nouvelles assurances de la prédilection de la république française pour la ligurienne, & annonce que celle-ci sera dédomagée de ses frais.

Les aristocrates & les hypocrites se flattant qu'ils pourroient de nouveau faire jouer leurs ressorts ordinaires, pour exciter des troubles & des divisions, & armer le peuple par le fanatisme, ont dicté au vieil archevêque une lettre, dans laquelle il signifie au directoire ligurien, qu'il ne peut renoncer à la juridiction civile, sous prétexte que la constitution conserve la religion catholique.

Le chargé d'affaires Belleville, indigné d'une telle prétention, a adressé au directoire une note dans laquelle il s'éleve contre l'attentat du vieux prélat séduit, & fait sentir l'absurdité & les funestes conséquences de sa demande.

Les électeurs ont nommé la municipalité; elle est composée de quatre ex-nobles, d'un charbonnier, de trois artisans, & tous les autres sont négocians: ceux-ci ayant une grande majorité dans les communes, sont convenus de n'être ni procureurs, ni notaires, ni avocats, ni médecins, ni chirurgiens.

## A I L E M A G N E.

Extrait d'une lettre de Munich, du 20 messidor.

Notre pays n'est point fécond en nouvelles, Tout y est

sans activité, & semble participer à la vieillesse de celui qui nous gouverne. Comme le reste de l'Allemagne, nous attendons de Rastadt, non sans quelque inquiétude, la décision du sort de la Bavière. On assure aujourd'hui que notre existence politique est moins menacée qu'il y a quelques mois, & que nous ne prendrons pas un nouveau jong, au moins quant à présent, parce que la France, pour ne pas indisposer la Prusse, a refusé de garantir la Bavière à l'Autriche.

Les petites agitations de notre cour sont à peine apperçues du public. Elle feint, lui dit-on, de se réjouir pour se procurer quelque indemnité dans le partage attendu. Nous y aurions plus de droit que personne, si on n'examinait que l'étendue de nos pertes sur la rive gauche du Rhin : mais il nous reste peu d'espoir de les réparer, à en juger par notre attitude politique. Cependant le prince de Birkenfeld est venu ici pour concéder les démarches, qu'on doit faire à cet égard. Au reste, les états de l'électeur seront toujours assez grands pour qu'il y trouve bientôt le dernier asyle dont chaque jour l'approche. Il a 74 ans ; & son épouse, sœur de l'empereur, n'en a que 22. Une union si inégale & la certitude qu'elle ne pouvoit pas manquer d'être stérile, ont fait avec raison supposer à la maison d'Autriche des vues ultérieures. Elle n'est pas, comme on sait, accoutumée à sacrifier sans utilité ses archiduchesses. Les mariages lui ont toujours été si profitables ! comment celui-ci auroit-il été fait, s'il n'avoit dû l'être aussi ? Peut-être, au reste, n'a-t-elle pas cru nécessaire de dépoüiller un mourant, & qu'elle se contentera d'une partie de son héritage.

Une seule branche de notre administration est bien tenue & peut même soutenir le parallèle avec les plus belles institutions en ce genre : c'est celle relative à l'extinction de la mendicité. On ne tolère point ici ce mal qui accuse la paresse de celui qui en souffre, ou l'état qui ne lui fait pas trouver dans le travail, s'il est valide, & dans les hôpitaux, s'il est infirme, les moyens de subsistance dont il a besoin. On arrête tous les faîneans pour leur éviter la tentation de se rendre coupables ; on les chasse du pays, ou on les enrôle.

Nous avons eu long-tems, & en grand nombre, des hôtes qui ont fini par devenir incommodes, & s'attirer même une disgrâce. Les émigrés crurent pouvoir se dispenser de l'étiquette observée à la cour ; ils y portèrent les modes françaises, quoiqu'ils renient leur patrie actuelle qui le leur rend bien. Ils parurent en fracs & en chapeaux ronds. Ce fut un scandale aux yeux de notre électeur qui n'aime pas les nouveautés. Bientôt ils furent relégués dans la petite ville de Doggenhosen, en même-tems que les magistrats de Ratisbonne les expulsoient aussi de leur territoire.

Nulle lueur d'esprit philosophique ne sillonne encore notre horizon. Quelques individus ont des lumières. Le peuple est dans la plus complète ignorance. Cette partie de l'Allemagne, ainsi que l'archiduché d'Autriche, sera une des dernières à éprouver le contact du mouvement qui se fait déjà sentir sur tant de points de l'Europe. Le catholicisme & les prêtres y exercent encore leur toute-puissante influence. On s'éveille au nord de l'Allemagne : on est inquiet dans la Westphalie ; on raisonne & on discute à Berlin. Ici, & à l'entour de nous, tout dort encore ; & ce sommeil se prolongera, à moins que des événemens extraordinaires n'accélèrent ce que la main du tems amène avec lenteur.

C'est sur leurs armées que les grandes cours paroissent sur-tout se reposer aujourd'hui, quoique les exemples du passé prouvent que cet appui n'a pas toujours été également solide. Aussi portent-elles leur principale attention de ce côté. L'Autriche fait dans ses troupes des changemens & des économies considérables ; les chefs des régimens n'en tireront à l'avenir aucun revenu. Les vieux soldats seront coupés pour épargner la poudre & le tems de la coëffure : leur habillement sera de drap gris comme peu salissant. Les officiers auront des gascques le sabre remplacera l'épée.

La cour de Vienne ne se borne pas à ces mesures dont les unes sont bonnes, & les autres indifférentes. Elle défend à ses sujets d'aller étudier dans les universités étrangères, quoique les sciences soient dans le plus grand état ; elle porte la plus sévère inquisition sur les livres. Aussi n'y a-t-il qu'une partie de la science qui soit arrivée avec quelque succès à Vienne ; c'est la médecine laquelle préside le célèbre docteur Franck.

On nous annonce ici sous peu le chargé des affaires de France, le citoyen Alquier. Des lettres de Paris nous peignent comme un homme aimable, sachant concilier le républicanisme sévère avec les égards dûs aux autres gouvernemens.

## A N G L E T E R R E.

De Londres, le 24 messidor.

Le gouvernement s'attache avec grand soin dans ce tems à épurer les différens corps de volontaires qui sont armés pour repousser, en cas de besoin, l'invasion française. Tous ceux qui ont marqué quelque opposition à ces mesures, quelque haine des principes que l'on veut faire dominer, en sont tout impitoyablement exclus. Ce genre excite beaucoup de mécontentement.

## I R L A N D E.

De Dubin, le 26 messidor.

Il ne s'est passé, depuis quelque tems, aucune chose importante entre les Irlandais-unis & les troupes royales. Quelques corps épars menacent le comté de Wick, mais lorsqu'ils voient paroître les troupes royales, ils se retirent dans les montagnes, ou les bois. Peter Fitzgerald sont à leur tête.

L'amnistie promise par le lord Cornwallis dès les premiers momens de son administration, ont beaucoup contribué à éteindre le feu de l'insurrection. Mais ces mesures partielles seront bien insuffisantes, si l'on n'établit enfin un système général de réformation invoqué long-tems par les hommes mêmes les plus attachés à la couronne. On ne peut se dissimuler, au reste, qu'il règne dans toutes les classes des citoyens un sentiment de désaffection pour le gouvernement anglais, qui se manifeste dans une foule de circonstances. Le bruit répandu que des troupes russes seroient débarquées en Irlande a singulièrement aigri les esprits & peut causer de nouveau un soulèvement.

## R E P U B L I Q U E B A T A V E.

De la Haye, le 2 messidor.

Hier au soir, l'assemblée législative a tenu une séance extraordinaire, dans laquelle elle a décrété une loi qui défend tout mouvement séditieux, rassemblement, discours, &c., contre l'état actuel des choses, sous les peines les plus sévères, même celle de mort d'après l'exigence des cas.

Le poëte français, se trouvant au gouvernement

R E P U

De

Tous les vœux insensés, sont parences annonçant l'usage des gouvernemens cher d'obtenir doublés dans le comte de Coblenz droit le timon pas envoyé au cher de les autriches, comme son départ précéder quelques journaux

Le 27 messidor d'après lequel le de rejoindre prouvent. Vingt-huit bataillons de l'armée ci-devant en Bavière ; ils en Italie. Ces troupes de Bavière par en Bohême & e cent canons & incessamment ét Venise. Plusieurs général Laner, qui fortifications de port.

On se flatte de la Prusse & l'Autriche vraisemblables d'acier est très-élevé Londres, de Pétersbourg la guerre reconstruite neutralité

Les nouvelles barres dans les ministres français leur opinion faitement l'intention député de l'Autriche très-équivoque à français ont de la conférence & la députation &

DE

Bruno, général deux jours à Paris d'une grande & depuis long-tems pas descendu chez les honneurs de

— La prise de la Sensible, lorsque la bataille, lors que dix mi

Le poëte français Rouget de Lille auteur de la *Marseillaise*, se trouve ici chargé d'une mission particulière du gouvernement français.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*De Strasbourg, le 8 thermidor.*

Tous les vœux en Allemagne, moins ceux de quelques insensés, sont pour la paix; mais les craintes & les apparences annonçeroient la guerre, si on ne connoissoit l'usage des gouvernemens de faire grand bruit pour tâcher d'obtenir meilleure composition. Les préparatifs sont doublés dans les états autrichiens, depuis le retour du comte de Cobenzel. On ignoroit jusqu'alors s'il prendroit le timon des affaires étrangères, ou s'il ne seroit pas envoyé auprès de certaines cours du Nord, pour tâcher de les attirer dans les intérêts de la maison d'Autriche, comme le bruit en avoit couru. La nouvelle de son départ précipité de Vienne pour Berlin, publiée par quelques journaux allemands, n'est pas encore certaine.

Le 27 messidor, l'empereur a fait publier un ordre, d'après lequel les officiers actuellement en congé sont tenus de rejoindre promptement leurs corps.

Vingt-huit bataillons d'infanterie & quinze de cavalerie de l'armée ci-devant du Rhin, sont actuellement rassemblés en Bavière; ils ont reçu ordre de se rendre en toute hâte en Italie. Ces troupes doivent être remplacées à l'armée de Bavière par d'autres qui se trouvent dans ce moment en Bohême & en Moravie. Un parc d'artillerie de plus de cent canons & une immense quantité de munitions vont incessamment être transportés dans les ci-devant états de Venise. Plusieurs généraux s'y rendent également. Le général Lauer, qui se trouve à Venise, fait augmenter les fortifications de cette ville & les redoutes établies dans le port.

On se flatte toujours à Vienne d'un rapprochement entre la Prusse & l'Autriche; mais des nouvelles beaucoup plus vraisemblables de Berlin, assurent que le cabinet prussien est très-éloigné d'entrer dans les vues des cours de Londres, de Pétersbourg & de Vienne, & qu'en cas que la guerre recommence, il est résolu à maintenir la plus stricte neutralité.

Les nouvelles de Rastadt annoncent le plus grand embarras dans les membres de la députation qui doivent émettre leur opinion sur la réponse à faire à la dernière note des ministres français, parce qu'ils ne connoissent pas parfaitement l'intention des grandes cours de l'Allemagne. Le député de l'Autriche, M. de Lehrbach, a donné un vote très-équivoque à l'égard du Frickthal, dont les ministres français ont demandé la cession dans leur dernière note.

Les conférences verbales n'ont pas encore eu lieu entre la députation & les ministres français.

*DE PARIS, le 12 thermidor.*

Brune, général en chef de l'armée d'Italie, est depuis deux jours à Paris: il a reçu du directoire les témoignages d'une grande & juste considération. Barras, dont il est depuis long-tems l'ami particulier, lui a reproché de n'être pas descendu chez lui. Brune est entouré de l'appareil & des honneurs de son grade de général en chef.

La prise du général Baragui-d'Hilliers, sur la frégate la *Sensible*, est confirmée. Il étoit à la pointe de la Sicile, lorsque la *Sensible* a été attaquée par une frégate anglaise. On apprend avec étonnement que le combat n'a duré que dix minutes.

— M. Necker, ancien ministre des finances, avoit été porté sur la liste des émigrés, depuis qu'il s'étoit retiré dans sa terre de Copet en Suisse. Le directoire exécutif vient de déclarer, dit un de nos journaux, que c'étoit à tort qu'il avoit été inscrit sur cette liste, puisqu'il étoit Genevois: qu'il n'avoit pas cessé de l'être, & qu'en cette qualité, il avoit été libre de quitter la France. On lui a, en conséquence, accordé la levée du séquestre mis sur ses biens.

— Laharpe est installé dans le directoire helvétique.

— Un calculateur politique vient de donner un état des sommes placées, depuis 150 ans, par les habitans de la Belgique, dans les différentes caisses de l'Europe. Il en fait monter le total à un milliard 395 mille francs tournois.

— La guerre civile dépeuple l'Irlande. On assure que plus de cent vingt mille de ses habitans sont en ce moment réfugiés à Londres.

— Les négocians danois ont demandé à la cour de Copenhague d'augmenter ses armemens pour protéger plus efficacement leur commerce. La cour n'a encore pris aucune résolution à ce sujet.

— La gazette des *Deux-Ponts*, d'après laquelle nous avons annoncé que le gouvernement français avoit adjugé une somme de 30 mille florins au comte de Metternich à titre de restitution des fruits non-perçus de ses terres, situées sur la rive gauche du Rhin, dément aujourd'hui cette nouvelle d'après des renseignemens plus certains.

## CORPS LEGISLATIF.

### CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen LECOINTE-PUYRAVEAU.

*Séance du 12 thermidor.*

Un membre fait une motion sur les domaines congéables; le conseil en ordonne l'impression.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet présenté par Bonaire sur le calendrier républicain.

Une nouvelle mesure du tems, a dit le rapporteur, simple, exacte, dégagée des erreurs de la superstition, & dans un accord parfait avec les mouvemens célestes & les saisons, a illustré les premières années de la république: fruit heureux du progrès des lumières & des observations les plus savantes, l'ère française devoit rallier tous les bons esprits; mais elle a été créée par la révolution & pour la révolution; par un rapprochement unique dans l'histoire, elle date du jour où fut proclamée la république, & c'en étoit assez pour qu'elle vit se déchainer contre elle tous les préjugés, toutes les passions.

Ceux qui connoissent l'empire de la routine sur l'esprit du peuple, qui savent que son langage, ses habitudes, ses usages, font partie de son existence & déterminent ses goûts, ses affections, firent jouer tous les ressorts de la plus astucieuse perfidie pour l'égarer; on éveilla ses scrupules; & il crut servir la religion en montrant une aversion profonde pour le calendrier de la république.

Dès-lors s'est formé ce système effrayant d'opposition à vos institutions les plus sages, système adroitement dirigé par des hommes habiles à profiter des mécontentemens, des froissemens des intérêts particuliers & de toutes les oscillations politiques, pour augmenter leur odieuse influence. Dès-lors la France présenta le spectacle de deux nations ennemies, toujours prête à s'entre-déchirer, opposées dans leurs mœurs, leur langage, comme dans leurs opinions: on vit d'une part le regne de la philosophie,

de l'autre celui des préjugés ; ici, l'enthousiasme de la liberté ; là, toute la bassesse de la servitude ; la monarchie à côté de la république ; en un mot, l'intervalle de deux siècles entre les habitans de la même patrie.

Ne croyez pas, citoyens collègues, que le triomphe des républicains au 18 fructidor ait fait disparaître ces nuances ; c'est à vous qu'étoit réservée cette tâche importante & glorieuse.

La loi du 4 frimaire an 2 porte, que l'ère vulgaire est abolie pour les usages civils ; mais ce principe, desséché dans sa source, n'a reçu, pour ainsi dire, aucune application. Dans les départemens où n'a point été exécuté l'arrêté du directoire exécutif du 14 germinal dernier, les foires, les marchés, les étalages de comestibles, sont encore fixés à des jours périodiques de la semaine ou de l'ancien mois ; tous les usages y reproduisent les tems de la monarchie.

C'est aussi dans l'étude des notaires que se sont souvent réfugiés les hochets de la sottise & de la vanité : là des hommes qui croyoient à peine à l'existence de l'Être-suprême avant la révolution, mais qui se sont voués à tous les saints depuis qu'il a fallu endurer le supplice de l'égalité politique, viennent caresser le calendrier grégorien, & affectent, dans leurs actes & conventions, d'outrager la république, dont ils ont constamment méconnu les loix.

Il faut mettre un terme à ce scandale : il faut que la république s'empare de toutes les époques, de tous les usages de la vie ; qu'elle ne cesse de frapper les regards du peuple, de parler à tous ses sens : il faut que tout ce qui est destiné à paroître, soit dans les administrations, soit dans les tribunaux, porte exclusivement les enseignes de la république.

Vous ne souffrirez même pas qu'on rappelle l'ère ancienne avec la nouvelle ; la république a toujours eu à souffrir de cette concurrence, qu'elle a trop long-tems tolérée.

C'est ainsi, citoyens collègues, que peu à peu vous régénérerez nos mœurs, & que sans violence, sans secousses, vous ferez insensiblement tomber en désuétude l'ancien calendrier, du moment qu'il ne se rapportera à aucune de nos institutions, ni aux usages ordinaires de la vie.

Le rapporteur a lu un projet de résolution, portant en substance, qu'il est défendu d'employer dans tous les actes ou conventions, soit publiques, soit privées, aucune autre date ni indication que celles tirées du calendrier de la république, ainsi que d'y rappeler l'ère ancienne avec la nouvelle.

Sont exceptés de la disposition précédente, les actes où un étranger seroit partie contractante, dans lesquels seulement l'ère ancienne pourra être rappelée avec la nouvelle.

Plusieurs membres présentent des observations.

Mentor voudroit que l'ère ancienne ne fût pas rappelée, même dans les actes passés avec les étrangers.

Sherlock propose de compter, à dater de la fondation de la république, les années antérieures ; l'année 1791 seroit la première avant la république ; 1790 la seconde, ainsi de suite.

Un membre reproduit la proposition de forcer les marchands à ouvrir leurs boutiques tous les autres jours que les décadis & les fêtes républicaines.

Leclerc pense que cette proposition doit faire l'objet d'une résolution séparée : il lit un projet de rédaction consistant à n'accorder aucune de patente que sous le serment de n'employer que les poids & mesures de la république, & d'ouvrir les boutiques tous les jours autres que les décadis & les fêtes républicaines.

Le conseil ordonne le renvoi de ces différentes observations à sa commission, & ajourne la suite de la discussion.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LAVEAUX.

Séance du 12 thermidor.

Le conseil reçoit & approuve de suite une résolution d'hier qui accorde un congé au directeur Rewbell pour le rétablissement de sa santé.

On reprend la discussion sur la résolution du 16 floréal relative aux enfans naturels.

Delacoste, Vernier & Regnier, défendent la résolution, qu'ils regardent comme la conséquence du décret du 4 juin 1793 & le complément de la loi du 12 brumaire. Ils soutiennent que cette loi n'a fait aucune différence dans le genre de preuve que les enfans naturels seront tenus d'apporter pour constater leur état & recueillir les successions échues soit avant, soit depuis la publication de la loi du 12 brumaire.

Sedillez & Huguet soutiennent que cette loi n'a permis la preuve testimoniale de la paternité que pour les successions échues avant sa publication, & parce que la convention comptoit sur la prompte promulgation de la partie du code civil relative aux enfans naturels qui étoit déjà décrétée. Quant aux successions échues depuis cette publication, il pense qu'il faut que les enfans naturels puissent être admis à les recueillir, aient été reconnus d'une manière authentique devant l'officier civil. La législation est fixée à cet égard par un décret d'ordre du jour rendu sur le rapport d'Oudot, par la jurisprudence de tous les tribunaux, par un rapport très-lumineux du cit. Merlin, alors ministre de la justice, & par celui fait au conseil des cinq-cents par Favart. — Le conseil rejette la résolution.

Bourse du 12 thermidor.

Amsterd.....	58 $\frac{5}{8}$ , 59 $\frac{1}{4}$ .	Montpellier.....	pair 81.
Idem cour.....	55 $\frac{5}{8}$ , 56 $\frac{1}{4}$ .	Rente prov. . . . .	17 f. 63 c.
Hambourg. 192 $\frac{1}{2}$ , 190 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$ .		Tiers consol. . . . .	5 f. 75 c.
Madrid.....	11 f. 70 c.	Bon $\frac{3}{4}$ . . . . .	2 f. 48 c.
Mad. effec. . . . .	14 f. 70 à 65 c.	Bon $\frac{1}{2}$ . . . . .	2 f. 43 c.
Cadix.....	11 f. 70 c.	Bon $\frac{1}{4}$ . . . . .	55 f.
Cad. effec. . . . .	14 f. 70 à 65 c.	Or fin. . . . .	166 f.
Gènes. . . . .	97 $\frac{3}{4}$ à 98, 95 $\frac{3}{4}$ à 96.	Ling. d'arg. . . . .	50 f. 63 c.
Livourne.....	105, 105.	Portugaise.....	97 f.
Bâle.....	$\frac{1}{2}$ per., 2 per.	Piastre.....	5 f. 58 c.
Geneve.....	2 $\frac{3}{4}$ per.	Quadruple. . . . .	81 f. 50 c.
Lyon.....	pair 15 j.	Ducat d'Hol.....	11 f. 65 c.
Marseille.....	pair 15 j.	Guinée.....	26 f.
Bordeaux.....	pair 12 j.	Souverain. 34 l. 75 c. à 35 c.	

Esprit  $\frac{3}{4}$ , 415 à 425 f. — Eau-de-vie 22 deg., 270 à 290  
— Huile d'olive, 1 fr. 15 à 20 cent. — Café Martin, 3 f. 10  
— Café St-Domingue, 2 f. 80 à 75 c. — Sucre d'Anvers  
2 f. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 40 à 55 c. — Savon  
Marseille. 1 f. 15 à 20 c. — Coton du Levant, 2 f. 30 à 75  
— Coton des isles, 3 f. 60 à 4 f. 50 c. — Sel 5 f.

A. FRANÇOIS.